# RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2020

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires



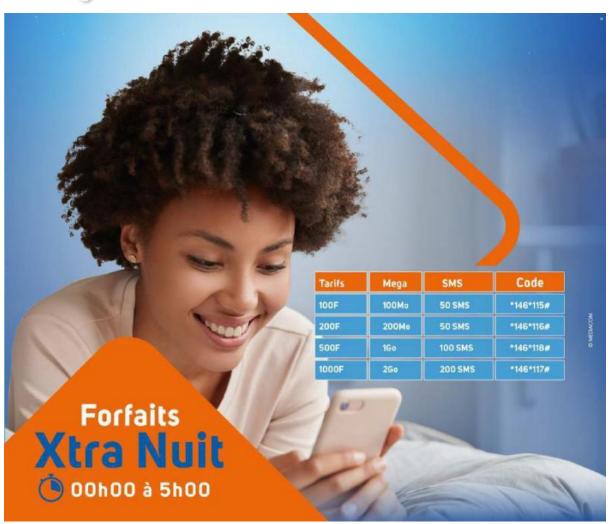






# SOMMAIRE

1 Mot du Président du Conseil d'Administration	<i>←</i> 3
2 Gouvernance de ONATEL-SA	÷ 5
3 Faits marquants 2020	<i>→</i> 7-11
4 Résultats 2020	
5 Evolution bilantielle	<i>~</i> 17-19
6 Vie boursière du titre	
7 Perspectives de développement 2021	<b>→ 23</b>
8 Projet de résolutions à l'Assemblée Générale	
9 Politique d'information, Règles et méthodes comptables	
10 Annexes	~ 33
11 Abréviations et sigles	~ 48







#### Moov Africa Burkina

# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Chers actionnaires,

A l'issue de la session du 09 novembre 2020, les membres de votre conseil d'administration, à l'unanimité, m'ont nommé Président du Conseil d'Administration (PCA) de ONATEL-SA en remplacement de Madame Marie Claire KADEOUA et ce, en qualité d'Administrateur représentant l'ETAT BURKINABE.

Pour l'esprit de leadership et de professionnalisme que Madame Marie Claire KADEOUA a toujours manifesté à travers son dévouement et son implication pour la sauvegarde des intérêts de la société pendant son mandat, je voudrais ici, lui exprimer mes sincères remerciements et lui rendre un vibrant hommage au nom de la société et de tous les Administrateurs en lui souhaitant tout le meilleur pour l'avenir.

#### Chers actionnaires.

Dans un contexte mondial perturbé par la COVID-19, ONATEL a pris toutes les dispositions nécessaires pour contrer les effets dévastateurs de cette maladie en priorisant la protection de ses salariés et de ses clients et en garantissant en continu la qualité et la continuité des services.

Durant l'année 2020, nous avons priorisé les technologies de dernières générations pour mieux répondre aux besoins croissants de nos clients, stimuler la croissance et créer de la richesse.

Dans ce sens, d'énormes efforts d'extension de nos réseaux 3G et 4G aux débits très élevés ont été consentis. Des extensions de notre bande passante internationale ont été réalisées. Le Mobile money a été enrichie par des services compétitifs et performants pour permettre aux clients d'effectuer leurs transactions financières et autres services associés dans les meilleures conditions du marché.

En outre, dans ce contexte difficile en 2020, ONATEL a été présente pour apporter tout son soutien financier et matériel à la lutte contre la COVID-19. Elle a été toujours présente pour exprimer son accompagnement économique et social pour le bien-être des populations. Cette responsabilité citoyenne et sociale s'est manifestée par le soutien à la création d'entreprises, la création d'emplois, le soutien à l'éducation et à la formation, l'appui aux causes humanitaires, le soutien à la culture et au sport et enfin la contribution dynamique à la protection de l'environnement.

Chers actionnaires, ONATEL SA entame au titre de 2021 la consécration de son appartenance à un grand groupe qui crée, qui bouge, qui change et qui s'adapte aux défis du moment.

A l'orée de l'année 2021, la marque commerciale ONATEL est devenue Moov Africa Burkina Faso pour répondre à un besoin d'évoluer désormais sous une même marque et nouvelle identité visuelle commune et bénéficier de la synergie du Groupe.

C'est dans ce mouvement d'ensemble des filiales du Groupe Maroc Telecom que cette entreprise évoluera sous la marque Moov Africa sans changement de sa raison sociale « ONATEL-SA ».

L'appellation, Moov Africa pour la vision One Africa pour une Afrique en mouvement, vient unifier les multiples marques des filiales du groupe Maroc Telecom et renforcer leur positionnement à l'international dans une synergie fédérative de tous les savoir-faire et de leur capacité d'innovation.

Au 31 décembre 2020, nous avons consolidé nos performances financières et opérationnelles avec une base clients en croissance de 10% par rapport à 2019 et un résultat net en croissance de 3% par rapport également à la même période.

Au titre de l'année 2020, la rémunération de votre capital attachée à la réalisation des bénéfices est maintenue à l'instar des autres années. Moov Africa demeurera



une entreprise de rendement et gardera sa politique de distribution des dividendes au profit de ses 68 000 000 actions composant son capital social.

Chers actionnaires, avec des résultats aussi encourageants malgré les contraintes d'un exercice particulier, j'adresse mes félicitations au management de l'entreprise et à l'ensemble du personnel et exhorte toutes les parties prenantes à consolider ces acquis pour un meilleur avenir.

Tous en mouvement, soyons tous engagés et œuvrons activement pour l'atteinte des objectifs ambitieux de Moov africa en 2021.









# GOUVERNANCE DE ONATEL-SA

# Membres du Conseil d'Administration de ONATEL-SA



Président du Conseil d'Administration Monsieur Moussa KABORE Conseiller spécial du Président du Faso (ETAT DU BURKINA FASO)



Monsieur Joseph NANA
Conseiller Technique
(ETAT DU BURKINA FASO)



Monsieur Younès GUIDA

Directeur des Affaires

Juridiques et Corporate

(MAROC TELECOM)



Madame Gisèle B. Isabelle Marie
SAGNON/SAWADOGO
Conseiller Technique
(ETAT DU BURKINA FASO)



Monsieur Aissam WAKRIM

Directeur d'ingénierie

et déploiement

(MAROC TELECOM)



Monsieur Karim NIGNAN

Directeur Général des affaires

immobilières

et de l'équipement de l'Etat

(ETAT DU BURKINA FASO)



Monsieur Lhoussaine OUSSALAH

Directeur Général d'Atlantique

Télécom Côte d'Ivoire

(GROUPE MAROC TELECOM)



Madame Nadia OUAZZANI
Directrice des plans, Suivi des
Participations & Communication
Financière
(MAROC TELECOM)



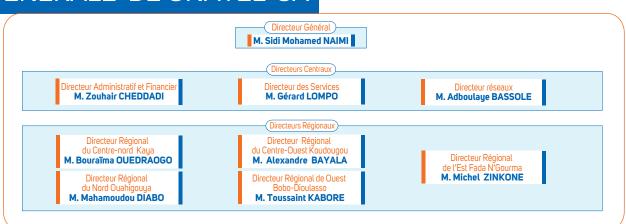
Monsieur Abdel-Aziz EZZITI

Directeur exploitation
(MAROC TELECOM)

Le Conseil d'Administration de ONATEL-SA est composé de neuf (09) membres. Il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.



# MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE DE ONATEL-SA



### COMPOSTITION DU CAPITAL DE ONATEL-SA

au 31 décembre 2020















# **FAITS MARQUANTS 2020**



#### Recrutement

- Le stand de ONATEL primé meilleur stand du SITICO semaine du numérique ;
- Recrutement du 9,4 Millions d'abonnés actif;
- 5 700 animations assurées pour un total de + 3 millions de kits vendus ;
- Participation à des activités sponsorisées par ONATEL : AFROBEAT, FESTANG, JRI 2020, ARCREBA, 8 mars 2020, 11 décembre à Banfora, Promotion back up solaire via MOBICASH avec ANEREE et ALIOTH SYSTÈME etc.

## **Mobile Money**

- o Atteinte de 6,2 Millions de comptes clients Mobicash;
- Migration et changement de la plate-forme Mobile
   Money et augmentation des capacités;
- o Renforcement du réseau de distribution : plus de 58 K PDV ;
- o Développement du Flux de Transactions 2020.
- o Opération de dépôt en masse pour plus de 150K bénéficiaires pour un montant globale de plus de 10 Milliards de FCFA;
- Renforcement des partenariats pour le paiement de factures ex :
   Taxe sur les véhicules à Moteur (TVM), Paiement des kits Solaires
   (Ministère de l'énergie), Partenaire E-Commerce (Intouch, Ligdicash, 1XBET...).



#### Réseau commercial

- Ouverture de l'agence commerciale de la Patte d'Oie sur l'avenue de l'insurrection populaire ;
- Recrutement de deux partenaires spécifiques pour la recharge (CONNETIFY et CORIS MONEY);
- Déploiement de 1 412 promo-tables à 1 412 détaillants ;
- o Installation de 75 revendeurs dans certains carrefours de la ville de Ouagadougou avec tout le matériel nécessaire y compris les mesures barrières contre le COVID19 ;
- o Déploiement de 3 840 parasols chez les revendeurs ;
- Déjeuners d'échange avec 560 revendeurs installés dans les différents carrefours de Ouagadougou;
- Déploiement de 6 600 drapeaux métalliques ;
- o Challenge de revendeurs de kits qui a vu attribuer 100 vélos .

#### Identification & Archivage

- o Règlementation : Entrée en vigueur du nouveau décret sur l'identification ;
- o Audit de l'ARCEP réalisé sur l'identification des clients.





## International

- Lancement des promotions du trafic international avec les filiales et certains opérateurs de la sous-région;
- Mise en place des accords à chiffre d'affaires minimum (SoP): Moov CI, MTN CI, SOTELMA, Moov Bénin;
- Augmentation des volumes du trafic international entrant mobile de 14% (+20% sur l'organique et 3% sur le Free Roaming);
- o Upgrade de la BPI à 35 Gbps;
- Mise en place des serveurs Caches OTT;
- o Réorganisation des liens BPI en 10 G et réduction des charges de 27%;
- o Acquisition de la solution LATRO pour la lutte contre la fraude sur le trafic international.

JURIDIQUE & RÉGLEMENTATION

# Juridique & Réglementation

- Taxe spécifique sur les entreprises de Télécommunications : l'Assemblée Nationale a voté la loi 051-2019/AN du 5 décembre 2019, qui consacre une augmentation du taux de la taxe spécifique de 5 à 7% du chiffre d'affaires avec une mise en application à partir de janvier 2020;
- Décision de mise en demeure N° 2020-016/ARCEP/CR du 29 juillet 2020, notifiée par ARCEP, invitant ONATEL à se conformer aux obligations réglementaires du cahier des charges dans un délai de 3 mois;
- o Enquête parlementaire sur le système de la téléphonie mobile au Burkina Faso : commission créée par résolution N° 002-2020/AN du 23 Janvier 2020 .

RESSOURCES HUMAINES

### Ressources humaines

Effectif fin 2020: 672.

#### Moov Africa Burkina

# NOUVEAUTÉS MARKETING 2020



Le client paie exactement la durée d'utilisation dont il a besoin

Forfait internet 30 à 250f. Tapez \*146\*251#

Forfait internet 1h à 400f. Tapez \*146\*400#

Avec les nouveaux **PASS INTERNET** à la durée, le client bénéficie de la meilleure connexion mobile et surfe en toute liberté sur les réseaux sociaux et télécharge tout ce qu'il aime sans se soucier de la durée de la connexion.

Les clients ONATEL Bénéficie d'un large catalogue de films adaptés à tous les goûts : drame, comédie, émotion, action, ...

Sélectionnez le film de votre choix, visionnez-le quand vous voulez et autant de fois que vous voulez, **24 h/24 et 7jours/7**!

Tapez \*200\*6# ou allez sur www.moovcine.bf

Vous avez la possibilité de souscrire également via SMS en envoyant CINE au 1183 l'option un jour ou VOD au 1184 pour l'option une semaine





Les clients à court de mégas ou d'unités peuvent emprunter des unités ou des mégas remboursables à leur prochaine recharge pour rester joignable à tout moment.

Code \*445# pour accéder au service

2 options sont proposées :

Option 1 = crédit appel

Option 2 = crédit mégas



# Numéro Chic International

A **500F** seulement le client appelle en illimité toute la journée un numéro de la COTE D'IVOIRE.

Pour enregistrer un numéro chic international, composez : \*125\*5\*00 indicatif du pays NUMERO CHIC# puis appeler :

ex: \*125\*5\*0022543XXXXXXX#

Pour supprimer son numéro chic : \*125\*5\*00indicatif du pays numéro chic# puis ok

Pour consulter son numéro chic : \*125\*5# puis appeler



Le meilleur c'est toujours

avec Moov Africa!

L'internet très haut débit avec **Moov Africa**. Le **FTTH** à partir de 60 000Fcfa





Les clients testent leurs connaissances grâce au **QUIZZ ONATEL** et gagnez des volumes d'appels, Internet, SMS.

Le client envoi son prénom par **SMS** au **1182**. Coût : **50F / SMS** 











Rencontres et échanges avec des milliers de personnes sur ONATEL WEEZCHAT

Pour accéder, envoyez par SMS:

- CHAT au 1186 pour échanger et discuter avec vos amis à 100F toute la journée
- CHAT7 au 1186 pour échanger avec vos amis à 500F toute la semaine
- DIAL au 1186 pour discuter pendant 30 jours avec vos amis à 1500F.

# WeezChat

**MyMoov**, c'est la nouvelle application gratuite qui vous simplifie la vie.

#### Avec MyMoov:

- Suivez le détail de votre consommation (voix et internet),
- Rechargez directement un compte et souscrivez facilement aux Offres sans avoir besoin de retenir les codes;
- Nec MyMoov, c'est des conseils et réponses mis à votre disposition 24H/24 et 7J/7.











# **RÉSULTATS 2020**

# Développement soutenu de la base clients : +10% par rapport à 2019

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation(%) 2020/2019
Mobile	7 016 662	7 195 954	7 634 438	8 546 348	9 387 859	10%
Prépayé	7 007 692	7 185 683	7 621 308	8 529 479	9 368 867	10%
Postpayé	8 970	10 271	13 130	16 869	18 992	13%
Fixe	75 727	76 000	76 760	75 291	75 039	0%
Internet	13 515	13 486	14 925	14 533	14 217	-2%
Parc Net ONATEL	7 105 904	7 285 440	7 726 123	8 636 172	9 477 115	10%

La base clients actifs Fixe et Mobile de ONATEL-SA qui est constitué de l'ensemble des clients ayant émis ou reçu un appel téléphonique, envoyé un SMS, effectué une transaction Mobile Money (émission ou réception) ou effectué au moins une connexion au cours des trois derniers mois, continue de se développer et s'établit à près de 9,5 millions de clients actifs à fin décembre 2020.

L'activité mobile génère plus de 9,3 millions de clients, en progression de 10% par rapport à 2019.

Le renforcement de nos positions concurrentielles grâce à l'investissement, l'innovation et l'animation

réaffirme notre potentiel de croissance de l'activité mobile et de création de richesse.

A travers les meilleures offres variées adaptées aux clients et à des prix très compétitifs, nous continuons à assurer de la joie de communiquer à toute cette population qui nous suit et qui continue de nous faire confiance.

Le parc du fixe est passé de 75 291 clients en 2019 à 75 039 clients en 2020.







#### **DONNEES FINANCIERES**

Le résultat net de ONATEL ressort à 31,1 Milliards de FCFA au 31 décembre 2020.

(En MFCFA)	2019	2020	Variation(%) 2020/2019
Chiffre d'affaires	154 061	157 358	2%
Résultat d'exploitation	45 759	48 521	6%
Résultat Financier	-4 307	-5 194	-21%
Résultat Net	30 086	31 052	3%

Au 31 décembre 2020, ONATEL-SA a réalisé un chiffre d'affaires de 157,4 Mds FCFA contre 154,1 Mds FCFA en 2019, soit une progression de 2,1%.

La croissance de la base clients, l'amélioration des revenus de l'Internet Mobile et Fixe et du Mobile Money (Moov money) sont à l'origine de cette croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation s'établit à 48,5 Mds FCFA. Il enregistre une progression de 6,0% par rapport à 2019. Cette croissance se situerait à 11% en l'absence

de la révision à la hausse du taux de la taxe spécifique sur le chiffre d'affaires (passage de 5% à 7%).

Le résultat des activités ordinaires atteint 43,3 Mds FCFA soit une amélioration de 4,5% par rapport à 2019 qui était de 41,5 Mds FCFA.

Le résultat net ressort à 31,1 Mds FCFA en 2020 contre 30,1 Mds FCFA en 2019, en croissance de 3,2%. Sans tenir compte de l'impact de la révision à la hausse du taux de la taxe spécifique sur le chiffre d'affaires, la croissance du résultat net se situerait à 8,7%.





#### SYNTHESE DES MASSES DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

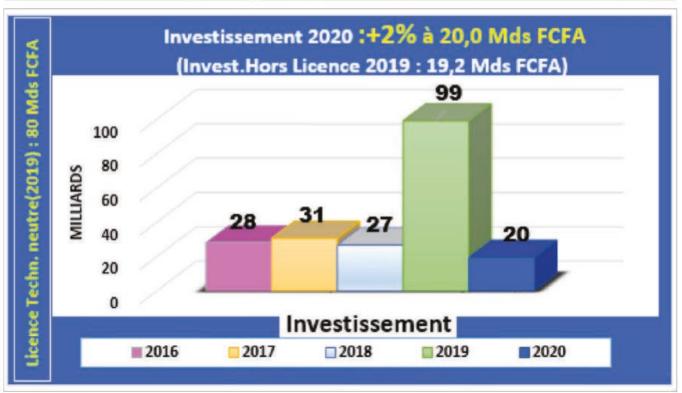
Au 31 décembre 2020, le total du bilan s'établit à 247,79 Mds FCFA contre de 261,56 Mds FCFA en 2019.

Actif(Millons FCFA)	2019	2020	Variation(%) 2020/2019	Passif(Millons FCFA)	2019	2020	Variation(%) 2020/2019
Actif Immobilisé	184 959	173 698	-6%	Ressources stables	161 475	153 763	-5%
Actif Circulant	55 840	45 476	-19%	Passif Circulant	83 046	77 383	-7%
Trésorerie - Actif	20 764	28 615	38%	Trésorerie - Passif	17 039	16 645	-2%
Ecart de conversion actif	0	6	-	Ecarts de conversion-Passif	3	3	2%
TOTAL ACTIF	261 564	247 794	-5%	TOTAL PASSIF	261 564	247 794	-5%

#### **INVESTISSEMENT 2020**

En 2020, un total de 20,0 milliards de FCFA de nouveaux investissements a été réalisé. Les investissements consistent à renforcer la capacité des équipements mobile et fixe, améliorer de façon très sensible la qualité de service, élargir le réseau mais également à mieux prendre en charge l'exigence des clients.

Millions FCFA					
Années	2016	2017	2018	2019	2020
Investissements	28 224	30 742	26 828	99 217	19 692
Evolut°(%)	-3%	9%	-13%	270%	-80%
Investissements cumulés à partir de 2016	28 224	58 966	85 794	185 010	204 703









# **EVOLUTION BILANTIELLE**

Au 31 décembre 2020, le bilan de ONATEL-SA s'établit à 247 794 millions FCFA en baisse de 5% par rapport à 2019.

Actif(Montant en millions FCFA)	Exercice	AU 31 12 20	20	2 019	Variat°
AGEN (Wontant en millions PCPA)	Brut	Amort./Prov.	Net		(%)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 653	51 551	76 102	80 544	-6%
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	127 653	51 551	76 102	80 544	-6%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	508 198	410 913	97 285	104 106	-7%
Terrains	6 779		6 779	6 141	10%
Bâtiments	15 529	10 016	5 513	5 120	8%
Aménagements, agencements et installations	464 572	381 906	82 666	89 211	-7%
Matériel, mobilier et actifs biologiques	13 577	12 042	1 535	1 333	15%
Matériel de transport	7 345	6 948	396	774	-49%
Avances et acomptes versés sur immo.	396		396	1 527	-74%
Titres de participation	2 073	2 015	59	59	0%
Autres immobilisations financières	252		252	250	1%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	638 177	464 479	173 698	184 959	-6%
Stocks et encours	2 528	1 016	1 512	2 052	-26%
Clients	25 358	17 613	7 745	9 003	-14%
Autres créances	42 370	6 151	36 219	44 784	-19%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	70 255	24 779	45 476	55 840	-19%
Titres de placement	14		14	14	0%
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	28 601	0	28 601	20 751	38%
TOTAL TRESORERIE ACTIF	28 615	0	28 615	20 764	38%
Ecart de conversion actif	6		6	0	-
TOTAL GENERAL	737 052	489 258	247 794	261 564	-5%

# Actif immobilisé:

L'actif immobilisé baisse de 6% à cause de l'augmentation des amortissements de l'ordre de 7%.

- La baisse des immobilisations incorporelles de 6% en 2020 est la conséquence de la hausse du niveau des amortissements de 15% qui se chiffre à 51,6 milliards de FCFA en 2020 contre 44,9 milliards de FCFA en 2019.
- La baisse des immobilisations corporelles de 7% par rapport à 2019 est aussi expliquée essentiellement par l'augmentation des dotations aux amortissements.



- Les bâtiments ont évolué de +8% suite essentiellement aux différents réaménagements engagés au profit des agences commerciales et des clôtures établies pour mieux sécuriser nos équipements;
- La baisse du poste des agencements et installations de 7% est justifiée par l"accroissement des dotations aux amortissements de 6%;
- Le matériel, mobilier de bureau a augmenté de 15% compte tenu principalement de l'importance du montant consenti pour faire face aux impérieux besoins en matériel informatique dans le cadre des mesures barrières de la propagation de la COVID-19;
- Le matériel de transport enregistre une baisse de 49% du fait de l'impact des amortissements (+6% par rapport 2019);
- Les valeurs nettes des avances et acomptes sur immobilisations ressortent à -74% tandis que celle des titres de participations restent fixe à 59 millions de FCFA.



### Actif circulant:

L'actif circulant a baissé de 18% à 45,8 milliards de FCFA en 2020 contre 55,8 milliards de FCFA en 2019.

- La valeur des stocks et encours est de 1,5 milliard de FCFA en 2020 contre 2,1 milliards de FCFA en 2019. Cette tendance est principalement expliquée par le reclassement du stock des cartes SIM et Kits en immobilisation en cours. Ce recul constaté fait suite également à la diminution des stocks du matériel réseau de 8% en 2020.
- Les créances ont baissé de 18% à 44,0 milliards de FCFA en 2020 suite à l'effort continu de recouvrement des sommes dues par nos clients et partenaires d'affaires.

## Trésorerie-Actif:

Le niveau de nos fonds en caisse en banque et autres placements à court terme très liquides, s'est amélioré de 38% du fait de la croissance du chiffre d'affaires, de la bonne dynamique de recouvrement des créances et des importants flux de trésorerie générés par le mobile money





Passif(Montant en millions FCFA)	2020	2019	Variat° (%)
Capital	34 000	34 000	0%
Primes , Réserves	6 800	6 803	0%
Primes liées au capital social	0	2	-79%
Réserves indisponibles	6 800	6 800	0%
Report à nouveau (+ ou -)	0	1	-
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	31 052	30 086	3%
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	71 852	70 889	1%
Emprunts et dettes financières diverses	73 246	82 543	-11%
Provisions pour risques et charges	8 665	8 043	8%
TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	81 911	90 586	-10%
TOTAL RESSOURCES STABLES	153 763	161 475	-5%
Dettes circulantes HAO	6 278	754	733%
Clients, avances reçues	10 673	9 095	17%
Fournisseurs d'exploitation	15 223	29 006	-48%
Dettes fiscales et sociales	24 787	21 830	14%
Autres dettes	20 416	22 361	-9%
Provisions pour risques à court terme	6	0	9045%
TOTAL PASSIF CIRCULANT	77 383	83 046	-7%
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	16 645	17 039	-2%
TOTAL TRESORERIE PASSIF	16 645	17 039	-2%
Ecarts de conversion-Passif	3	3	2%
TOTAL GENERAL	247 794	261 564	-5%

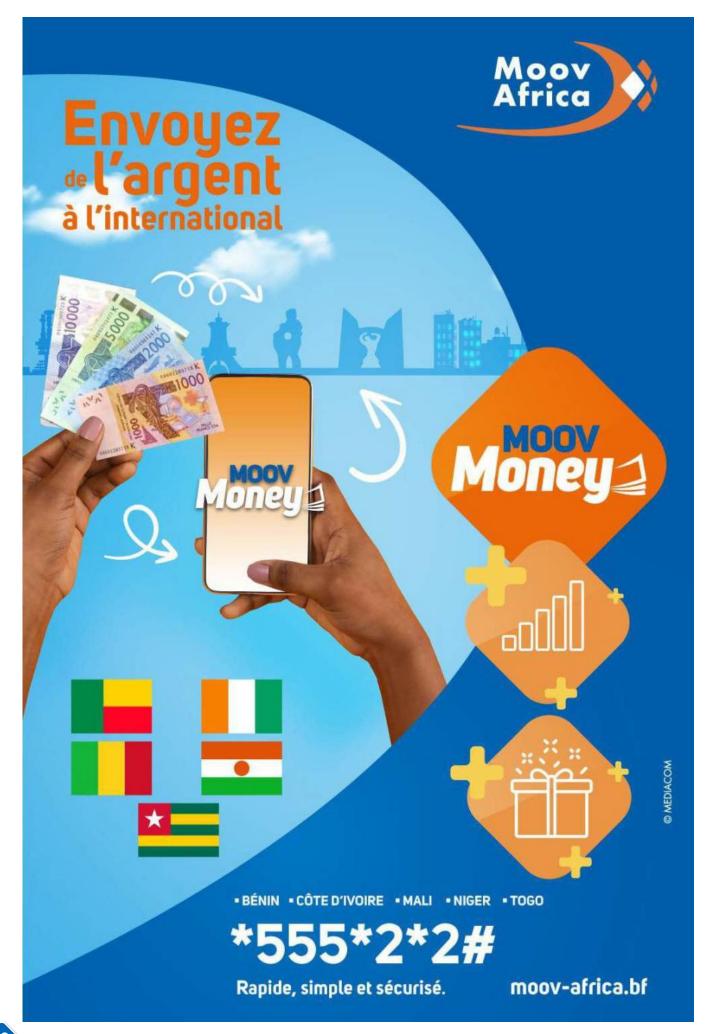
- Les capitaux propres et ressources assimilées qui s'établissent en légère hausse de 1% est imputable au résultat bénéficiaire qui progresse de 3% par rapport à 2019;
- La baisse des dettes financières et ressources assimilées de 10% en lien avec les remboursements des emprunts a été atténuée par les provisions pour risque et charge pour couvrir des indemnités de fin d'engagement qui ont évolué de +8% en 2020.

Les ressources stables s'établissent à 153,8 milliards de FCFA en 2020 contre 161,5 milliards de F CFA en 2019, soit une baisse de 5% expliqué par le recul des dettes financières.

Le passif circulant est en retrait de 7% par rapport à 2019. Il s'élève à 77,4 milliards de FCFA. Cette tendance baissière est consécutive à la régularisation d'une bonne partie des impayés de nos partenaires en fin décembre.

La trésorerie - passif s'établit à 16,6 milliards de FCFA en 2020 contre 17,0 milliards de FCFA en 2019, soit une variation de -2% expliquée par l'effort d'extinction de nos engagements à court terme auprès des banques.







# VIE BOURSIÈRE DU TITRE

# La BRVM perdure dans le "Rouge"

Les indices de référence du marché de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain ont clôturé l'année 2020 en baisse.

Pour l'indice brvm composite (représentant l'ensemble des titres cotés du marché), il est passé de 159,24 points en 2019 à 145,37 points en 2020, soit une baisse de 8,71%.

L'indice du brvm 10 (représentant les dix titres cotés les plus actifs du marché) a baissé de 12,23% à 130,88 points contre 149,11 points en 2019.

Notre indice sectoriel benchmark (indice du secteur des services publics) a un trend baissier de 17,14% à 410,47 points contre 495,38 points en 2019.

La capitalisation boursière du marché des actions en 2020 a reculé de 7,87% par rapport 2019 pour s'établir à 4 367,68 milliards de FCFA contre 4 740,60 milliards de FCFA en 2019.

Au titre de l'année 2020, le flux transactionnel sur le marché des actions a enregistré une hausse de 28,11% avec 113,06 milliards de FCFA contre 88,25 milliards de FCFA en 2019. Le volume transigé correspondant aux titres échangés a enregistré une baisse de 28,07% pour 53,78 millions de titres échangés contre 74,76 millions de titres en 2019.

Malgré la pandémie sanitaire de la COVID 19 et le recul du marché, l'activité boursière du titre ONATEL BF a connu une embellie à 4,90 milliards de FCFA pour 1 663 528 titres échangés contre 3,20 milliards de FCFA pour 878 490 titres échangés en 2019, soit une bonne tendance de +52% en valeur et +89% en volume, au-delà de la tendance globale du marché.

Le titre a clôturé l'année 2020 à 2 865 FCFA contre 2 705 FCFA en 2019, soit une progression de 6%. La capitalisation boursière correspondante des titres ONATEL au cours clôture s'établit à 194,82 milliards de FCFA et le cours moyen du titre sur l'ensemble des 252 séances de bourse, ressort à 2 949 FCFA.

Le cours le plus élevé de l'année pour le titre ONATEL BF a été enregistré le 04 mars 2020 à 3 480 FCFA tandis que celui de la plus forte baisse s'est établi les 02 octobre au 13 octobre 2020 à 2 700 FCFA.

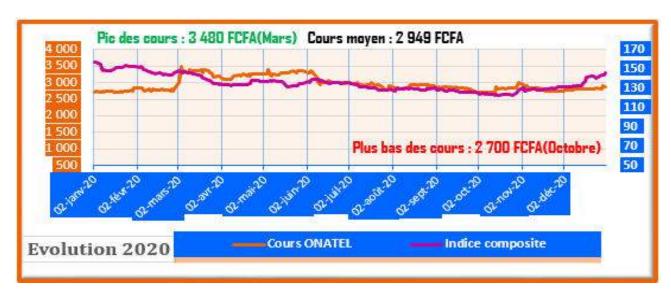
Dans les quatre révisions trimestrielles de l'année 2020, le titre ONATEL a occupé respectivement la 5ème, 4ème, 3ème et 5ème place dans les différentes compositions de l'indice BRVM 10. L'affichage continue de ONATEL BF dans le TOP5 de cet indice, fait de lui une valeur sûre au bon rendement et estimée par les investisseurs.

Au terme de la revue financière de notre exercice 2019, l'agence de notation West Africa Rating Agency (WARA) réaffirme sur son échelle régionale, la note de ONATEL-SA en grade d'investissement à « BBB » avec la perspective « stable ».





#### COURBE D'EVOLUTION DU TITRE ONATEL BF ET DE L'INDICE COMPOSITE BRVM EN 2020







# POLITIQUE D'INFORMATION, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### Politique d'information

#### **RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

Monsieur SIDI Mohamed

Directeur Général

ONATEL-SA – 705, avenue de la Nation, 01 BP 10 000, Ouagadougou 01 Burkina Faso

Téléphone: 00226 25 33 40 01 / 00226 25 33 10 38

Fax: 00226 025 31 03 31 E-mail: relations.investisseurs@moov-africa.bf

### CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

L'ensemble des informations financières données par ONATEL-SA (communiqués, avis, rapports annuels) est disponible sur son site Internet : www.moov-africa.bf Le calendrier indicatif de la communication financière de ONATEL-SA pour l'année 2021 est le suivant :

Date(ab)	Evénements
Lundi, 22 mars 2021	Résultats annuels 2020
Vendredi, 23 avril 2021	Résultats du premier trimestre 2021
Mercredi, 19 mai 2021	Etats financiers approuvés par l'Assemblée
Vendredi, 20 août 2021	Résultats du premier semestre 2021
Jeudi, 21 octobre 2021	Résultats au troisième trimestre 2021
(ab): Avant Bourse	



#### **INFORMATION DES ACTIONNAIRES**

Les documents sociaux, comptables et juridiques, dont la communication est prévue par l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) et conformes aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOHADA) révisé en vigueur depuis le 1er Janvier 2018 et également conforme à nos statuts, en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de la Société.

L'ensemble des documents légaux sont déposés et archivés auprès de l'Autorité des marchés financiers et sont consultables sur le site de ce dernier www.brvm.org Les rapports annuels aux actionnaires, les avis, ainsi que les différents communiqués de presse sont disponibles en consultation et/ou téléchargement sur le site Internet de Moov Africa Burkina: www.moov-Africa.bf.

#### Règles et méthodes comptables

Au 31 décembre 2020, les états financiers de ONATEL-SA sont établis selon les prescriptions du système comptable OHADA révisé et de SYSCOHADA révisé.

#### ✓ Présentation des Etats financiers

Les états financiers et les notes y afférentes ont été établis en application des règles et méthodes édictées par le Système comptable OHADA (SYSCOHADA) : Bilan, Compte de résultat, tableau des flux (TFT), notes annexes.

#### √ Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques et présentés selon les principes et méthodes généralement admis. Ils sont conformes aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOHADA) révisé en vigueur depuis le 1er Janvier 2018.

27



# Changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice 2020

- o <u>Comptabilisation des cartes SIM</u>: Elles ont été reclassées en immobilisation incorporelles, pour une mise en conformité avec le SYSCOHADA révisé;
- o <u>Coûts des installations</u>: intégration des charges du personnel (salaires) de l'ONATEL intervenant dans la réalisation de ces installations.

Une mention est faite dans les notes annexes, en ce qui concerne ces changements.

#### ✓ Immobilisations incorporelles

Les licences, logiciels et droits similaires entrant dans l'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance.

Les licences sont amorties de façon variable selon leur durée d'utilité.

Les logiciels font l'objet d'amortissement de façon glissante suivant leur durée d'utilité estimée.

LICENCES	Durée de vie estimée
LICENCES	
Microsoft	03
ORACLE	03
LOGICIELS	
Moov Money	10
Telcase	10
intec	10

#### ✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité fixe de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisation Corporelles	Durée de vie estimée
Constructions et bâtiments	20 ans
Génie civil	10 ans
Équipements de réseau :	
• Transmission et Données (Mobile)	5 ans
• Transmission et Données (Fixe)	10 ans
Commutation	10 ans
Matériel de lignes et réseaux	10 ans
Mobilier de bureau et de logement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériels informatiques	2 ans
Agencements, aménagements, installations	
Divers aménagements	10 ans
Aménagement des constructions	20 ans
Matériel d'Energie	10 ans
Appareils de mesure	5 ans
Autres Matériels d'exploitation	10 ans
Matériel de Transport	3 ans

#### ✓ Autres valeurs immobilisées

Comprennent essentiellement les titres de participation et les autres immobilisations financières telles que les dépôts et cautionnement payés sur les abonnements d'eau et d'électricité mais aussi des loyers.

Ces immobilisations sont enregistrées et évaluées au coût historique.

Sur les titres cotés, des provisions pour dépréciation sont opérées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

Les titres non cotés font l'objet de provision lorsque la santé de ladite société est compromise.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

#### √ Stocks

Les stocks, valorisés selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré(CMUP), se composent de :

 Marchandises (les cartes SIM, les terminaux Fixe, Mobile Internet et de leurs accessoires) qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients;

Moov Africa Burkina

 Matières et fournitures correspondant à des éléments non dédiés au réseau.

Une dépréciation est constatée en fonction du taux de rotation et de l'état du stock.

Les provisions pour dépréciations sont constituées à 100 % sur les stocks défectueux et morts.

#### Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs nationaux et internationaux ;
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur l'État et les collectivités locales.

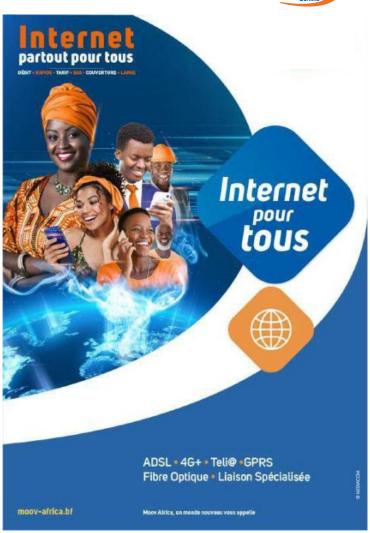
Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 : Produits à recevoir.

Les cartes de recharge vendues et non utilisées par les clients sont comptabilisées en produit constaté d'avance.

Les créances sur les clients sont dépréciées comme suit :

	Fixe	Mobile		
Taux de Provisions sur créances	Taux de déprec.	Taux de déprec.		
Clients actifs - Privée				
Non échu	2 %	3%		
0- 30 jours	5 %	5%		
30 - 60 jours	10 %	10 %		
60 - 90 jours	25 %	25 %		
90 - 180 jours	50 %	50 %		
180 jours - 1 an	100 %	100 %		
Clients actifs - Etat				
>1an	100 %	100 %		
Clients résiliés				
Créances résiliées	100 %	100 %		

Les taux de provisionnement sur les créances subissent des actualisations au cours du mois d'octobre de chaque année et soumises aux commissaires aux comptes pour validation.



## Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes enregistrées après acceptation par le correspondant étranger concerné dans un compte de débiteur ou de créditeur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre. Les créances sur les correspondants sont dépréciées au cas par cas en fonction de la solvabilité du correspondant.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan dans les comptes 478 ou 479 « écart de conversion ».

#### ✓ Opérations en Devise

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change sont passées en pertes ou profits de change lors du règlement.

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.



#### ✓ Trésorerie - actif

La trésorerie - actif comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

#### ✓ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, ONATEL a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

• Elles se rapportent sur les litiges, les risques et les indemnités de départ à la retraite.

#### ✓ Monnaie électronique

Moov Money est l'offre de paiement par Mobile commercialisée.

L'offre consiste à émettre et à distribuer de la monnaie électronique ou unités de valeurs « UV » qui peut être utilisée dans le cadre des transactions commerciales. La comptabilisation de cette monnaie passe dans le compte 521xxx en contrepartie de dettes inscrites dans les comptes 419 clients Moov Money.

Les commissions payées sont comptabilisées en charges et celles reçues en produits.

#### √ Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Elles sont évaluées à leur coût historique.

#### ✓ Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de ONATEL est constitué principalement de la vente des services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet, Mobile money ainsi que la vente d'équipement:

- La vente de services des activités Mobile, Fixe et Internet est constituée de :
  - Produits des abonnements des offres classiques ainsi que les montants des forfaits postpayés;
  - Produits des communications nationales et internationales sortantes (en hors forfaits) au fur et à mesure de leurs consommations;
  - Produits des communications nationales et internationales entrantes;
  - Revenus générés par les offres Internet ADSL, fibre optique et Internet Mobile;
  - Revenus générés par les clients Mobile nonrésidents au Burkina utilisant les réseaux ONATEL (roaming);
  - Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs Télécoms;
  - Revenus générés par les Services à Valeurs Ajoutés (SVA);
- La vente d'équipement regroupe toutes les ventes de terminaux Fixe & mobiles, équipements haut débit, et accessoires.



Moov Africa Burkina

Les revenus des Services à Valeur Ajoutée (SVA) sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes des services développés par ONATEL sont comptabilisées en brut;
- Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès ONATEL et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en net des remises sur facture.

#### ✓ Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats d'équipements Mobile et Fixe et les charges d'interconnexion.

#### ✓ Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges opérationnelles comprennent principalement, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication. Les autres produits opérationnels sont issus des indemnités d'assurance reçues ; des différentes pénalités de retard des fournisseurs et des gains de change.

#### Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts et les crédits à courts termes.

Les intérêts perçus proviennent des placements. Ces produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis ou estimé en fin de période.

#### ✓ Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt exigible ou estimée en fin de période. L'impôt est comptabilisé en résultat.

#### ✓ Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et cash bloqué diminués des emprunts.







Pour toute nouvelle souscription,

- frais d'installation de ligne fixe
- frais d'abonnement ADSL jusqu'au débit de 16 Mbit/s
- frais d'abonnement de l'illimité du fixe vers le fixe.

moov-africa.bf

Moov Africa, un nouveau monde vous appelle



Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée générale ordinaire Exercice clos le 31 décembre 2020

### OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO (ONATEL-SA)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 34 000 000 000 FCFA 01 BP 10 000 Ouagadougou 01

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### Aux actionnaires de la société ONATEL SA,

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur:

- L'audit des états financiers annuels de la société ONATEL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

#### I-Audit des états financiers annuels

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société ONATEL SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit
Reconnaissance du chiffre d'affaires	
Au 31/12/2020, le chiffre d'affaires de la société ONATEL SA s'élève à 157 milliards FCFA et représente la rubrique la plus importante du	Nous avons notamment réalisé les procédures d'audit ci-après :
compte de résultat.  Le chiffre d'affaires est généré par la vente de services de télécommunication (services de voix, de données et d'internet) ainsi que la vente de de terminaux et autres équipements de télécommunication.	<ul> <li>Prise de connaissance du système d'informations de la société;</li> <li>Évaluation des contrôles internes mis en place par la société en relation avec la reconnaissance du chiffre d'affaires;</li> </ul>
Compte tenu de l'importance de cette rubrique dans les états financiers de la société ainsi que des risques inhérents à la reconnaissance du chiffre d'affaires, nous avons considéré que ce point constitue un point clé d'audit.	<ul> <li>Rapprochement des informations comptables aux données issues des logiciels métiers;</li> <li>Contrôle des produits constatés d'avance relatifs aux recharges mobiles.</li> </ul>

## Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

# Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Ouagadougou. le 22 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC-AC SARL

SECCAPI - SARL

Oumarou Gilbert SINARE Associé SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 · 01 BP 4908 Ouaga 01
El.: 25 37 55 06 / 07 · infoaseccapi.info
www.seccapi.info

Samuel SAWADOGO Associé



# ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

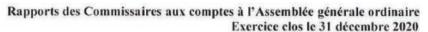
#### De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé

que celui d'une anomalie significative résultant d'une

que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

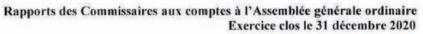
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour





l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci :

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport:
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons a eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.





## **BILAN-ACTIF**

	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			ONLINCTED TO B		
			District Control	Amorthsements	Nen	
AD			127 653 244 814	51 551 014 954	76 102 229 860	80 543 796 345
AE	Frais de développe	ment et de prospectio				
AF	Brevets, licences, similaires		127 653 244 814	51 551 014 954	76 102 229 860	80 543 796 345
AG	Fonds commercials	et droit au bail		The second second second second	- 500 Dec-2000 (00 to 10	
AH	Autres immobilisation	ons incorporelles				
AI	IMMOBILISATIONS	CORPORELLES	508 198 116 565	410 912 899 944	97 285 216 621	104 106 415 885
A.J	Terrains dont	(2##1-292#p	6 779 288 058		6 779 288 058	6 141 391 343
AK	Bătiments dont Place m ent en	25-2831p-	15 529 337 061	10 016 221 068	5 513 115 993	5 120 102 103
AL		encements et installa	464 571 875 571	381 906 069 036	82 665 806 535	89 211 274 995
A M	Matériel, mobilier biologiques	et actifs	13 577 430 033	12 042 139 130	1 535 290 903	1 332 954 139
AN	Matériel de transp	ort	7 344 555 858	6 948 470 710	396 085 148	773 879 289
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR DIMOBILIS ATIONS		395 629 984		395 629 984	1 526 814 016
AQ	IMMOBILISATIONS	FINANCIERES	2 325 214 490	2 014 944 202	310 270 288	308 870 288
AR	Titres de participat	io a	2 073 444 202	2 014 944 202	58 500 000	58 500 000
A.S	Autres immobilisation	ons financières	251 770 288		251 770 288	250 370 288
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		638 176 575 869	464 478 859 100	173 697 716 769	184 959 082 518
BA	ACTIF CIRCULANT	HAO				
ВВ	STOCKS ET ENCOU	RS	2 527 950 453	1 015 779 729	1 512 170 724	2 052 485 189
BG	CREANCES ET EMP	LOIS ASSIMILES				
вн	Fournisseurs avanc	es versées				
BI	Clients		25 357 503 620	17 612 892 793	7 744 610 827	9 003 473 625
ВЈ	Autres créances		42 369 702 205	6 150 600 613	36 219 101 592	44 784 168 120
вк	TOTAL ACTIF CIRC	ULANT	70 255 156 278	24 779 273 135	45 475 883 143	55 840 126 934
BQ	Titres de placement		13 529 719		13 529 719	13 529 719
BR	Valeurs à encaisse	r	0	0	0	
BS	Banques, chèques assimilés	postaux, caisse et	28 601 146 122	0	28 601 146 122	20 750 810 965
ВТ	TOTAL TRESORER	IE ACTIF	28 614 675 841	0	28 614 675 841	20 764 340 684
BU	Ecart de conversion	n-Actif	5 975 757		5 975 757	65 345
BZ	TOTAL GENERAL		737 052 383 745	489 258 132 235	247 794 251 510	261 563 615 481

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 · 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07 · info a seccapi.info
www.seccapi.info





## **BILAN-PASSIF**

	Anna .	EXERCICE 2020	
CA	Capital	34 000 000 000	34 000 000 000
СВ	Apporteurs capital non appelé	(-)	
CD	Primes liées au capital social	414 495	1 966 210
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	6 800 000 000	6 800 000 000
CG	Réserves libres	0	WERTON COSTOONS THE PROPERTY
СН	Report à nouveau (+	0	1 180 308
-	Résultat net de l'exercice		
CJ	(bénéfice + ou perte -)	31 051 547 884	30 085 907 977
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	71 851 962 379	70 889 054 495
DA	Emprunts et dettes financières diverses	73 246 424 351	82 542 876 115
DB	Dettes de location acquisition	70 210 121 001	02 0 12 0 10 110
DC	Provisions pour risques et charges	8 664 766 727	8 043 335 621
DD	ASS MILEES	81 911 191 078	90 586 211 736
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	153 763 153 457	161 475 266 231
DH	Dettes circulantes HAO	6 278 403 014	754 124 831
DI	Clients, avances reques	10 673 450 363	9 095 312 963
DJ	Fournisseurs d'exploitation	15 223 269 830	29 005 995 787
DK	Dettes fiscales et sociales	24 786 633 634	21 829 915 879
DM	Autres dettes	20 415 687 817	22 360 949 861
DN	Provisions pour risques à court terme	5 975 757	65 345
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	77 383 420 415	83 046 364 666
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	16 645 078 880	17 039 428 446
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF	16 645 078 880	17 039 428 446
DV	Ecart de conversion-Passif	2 598 758	2 556 138
DZ	TOTAL GENERAL	247 794 251 510	261 563 615 481

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Corrs Back route de Pô) Sect 54 - 61 49 maga 01 Tél.: 25 seccapi.info



ONATEL-SA



#### Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée générale ordinaire Exercice clos le 31 décembre 2020

## COMPTE DE RESULTAT

RING	ARRIVE		service 2020	
TA	Ventes de marchandises	+	563 905 252	1 212 924 482
RA	Achats de marchandises	-	266 989 223	326 891 039
RB	Variation de stocks de marchandises	-/+	28 535 939	-97 086 816
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)		268 380 090	983 120 259
TB	Ventes de produits fabriqués	B +		
TC	Travaux, services vendus	+	151 991 910 324	146 654 186 559
TD	Produits accessoires	+	4 802 474 435	6 194 332 656
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)		157 358 290 011	154 061 443 697
TE	Production stockée (ou déstockage)	+		
TF	Production immobilisée	+	533 676 992	259 229 968
TG	Subventions d'exploitation	+		******************************
TH	Autres produits	+	1 322 391 303	15 085 984 224
TI	Transferts de charges d'exploitation	+	457 187 140	2 294 638 539
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	1 131 599 048	2 167 856 671
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-/+	171 201 667	145 675 204
RE	Autres achats	-	18 352 796 297	19 634 667 916
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	-18 560 805	-1 789 033
RG	Transports		164 396 303	202 390 368
RH	Services extérieurs	-	30 268 965 524	30 948 054 455
RI	Impôts et taxes	-	10 402 648 241	8 223 286 290
RJ	Autres charges	-	967 399 309	12 208 988 444
	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE			
XC	à RJ)		97 935 574 700	97 942 361 890
RK	Charges de personnel		16 431 909 744	19 540 280 163
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)		81 503 664 956	78 402 081 727
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépréciations	+	617 967 761	211 711 844
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	33 600 937 750	32 854 526 343
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)		48 520 694 967	45 759 267 228
TK	Revenus financiers et assimilés	+	405 104 932	834 555 030
TL.	Reprises de provisions et dépréciations financières	+		
TM	Transferts de charges financières	+		
RM	Frais financiers et charges assimilés	*	5 599 231 840	5 141 586 781
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	*		
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)		-5 194 126 908	-4 307 031 751
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)		43 326 568 059	41 452 235 477
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	0	0
TO	Autres Produits HAO	+		
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		0	0
RP	Autres Charges HAO RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	-		
	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	THE RESERVE		
XH	(somme TN à RP)	and the second	0	0
RQ	Participation des travailleurs			
RS	Impôts sur le résultat	-	12 275 020 175	11 366 327 500
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)		31 051 547 884	30 085 907 977

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
[300m de l'agence Coris Bank route de Pô]
Sect. 54 01 BP 4 308 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 00 anfo a seccapi.info

www.sucun, minfo





## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Réf.	LIBELLES	B 95	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	А		3 724 912 238	-1 427 116 338
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)			64 034 517 873	62 728 722 476
FB	- Variation de l'actif circulant (HAO) (1)		1		
FC	- Variation des stocks		1	540 314 465	-123 412 166
FD	- variation des créances			8 489 845 487	6 171 189 166
FE	+ Variation du passif circulant (1)			-5 662 901 631	-3 837 423 738
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE):			3 367 258 321	2 210 353 262
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	В		67 401 776 194	64 939 075 738
	flux de trésorerie provenant des activités d'investissements				
FF	- Décaissement lie aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-2 237 506 899	-80 727 713 213
FG	- Decaissement lie aux acquisitions d'immobilisations corporelles			-18 664 276 840	-20 083 058 699
FH	- Décalssement lié aux acquisitions d'immobilisations financières			-322 639 747	-907 153 925
FI	+ Encaissement lié aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			0	0
FJ	+ Encaissement lié aux cessions d'immobilisations financières		1	1 452 423 779	1 756 393 638
zc	flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	c		-19 771 999 707	-99 961 532 199
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	+ Augmentations de capital par apport nouveau		2000		
FL	+ Subvention d'investissement reçues				
FM	- Prélèvement sur capital				
FN	- Dividendes versés			-30 088 640 000	-31 813 120 000
FD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (sommes FK à FN)	D		-30 088 640 000	-31 813 120 000
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	+ Emprunts			1 186 907 939	76 297 940 794
FP	+ Autres dettes financières				
FQ	Remboursements des emprunts et autres dettes financières			-10 483 359 703	-4 310 335 757
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (sommes FO à FQ)	E		-9 296 451 764	71 987 605 037
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F		-39 385 091 764	40 174 485 037
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G		8 244 684 723	5 152 028 576
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre 2020 (G + A) Contrôle : (Trésorerie actif N - Trésorerie passif N)			11 969 596 961	3 724 912 238

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect. 54 · 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 06 / 07 · info "seccapi.info

WWW Capilinfo



ONATEL-SA

Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée générale ordinaire Exercice clos le 31 décembre 2020

### OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO (ONATEL-SA)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 34 000 000 000 FCFA 01 BP 10 000 Ouagadougou 01

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### Aux actionnaires de la société ONATEL SA,

Conformément aux dispositions des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, toute convention intervenue entre la société et l'un de ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par société ou par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui en avise le Commissaire aux Comptes.

En application des dispositions ci-dessus visées, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes:

#### I. Convention conclue au cours de l'exercice sous revue

Aucune convention nouvelle n'a été portée à notre connaissance par le Conseil d'Administration.

II. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sous revue

## Contrat d'engagement de services du 20 septembre 2007 entre ONATEL-SA et la Société MAROC TELECOM

Nature de la convention	Assistance technique de MAROC TELECOM au profit de ONATEL-SA
Périmètre des prestations fournies par Maroc Telecom	Les prestations apportées à ONATEL-SA par MAROC TELECOM faisant l'objet du Contrat, porteront sur les domaines suivants :
Administrateur intéressé	M. Youness GUIDA
Durée	Le contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans et se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune, sauf dénonciation faite par les parties
Date de prise d'effet	20 septembre 2007
Rémunérations	Article 6.1.1 - Interventions ponctuelles de personnels:  L'intervention de personnels de MAROC TELECOM au titre de la fourniture des prestations, sera facturée à ONATEL-SA conformément au schéma tarifaire ci-après:  - Manager de projet, Directeurs et Chefs de divisions: 535 Euros HT/jour  - Experts et Techniciens, Chefs de services et Cadres: 350 Euros HT/jour  Cette facturation étant complétée de tous frais annexes dûment justifiés.  Article 6.1.2 - Personnel Expatrié:  ONATEL-SA prendra à sa charge l'intégralité des coûts liés à l'expatriation de personnels au sens de l'article 2.2 du contrat et remboursera à MAROC TELECOM, à l'identique, l'ensemble des coûts que MAROC TELECOM serait conduite à supporter du fait de l'expatriation de ces personnels.  Article 6.1.3 - Prestations et fournitures par des tiers:  En sus des facturations établies au titre des articles 6.1.1 et 6.1.2 ci-dessus, ONATEL-SA remboursera à MAROC TELECOM, sur justificatifs, les dépenses payées par MAROC TELECOM à des tiers à l'occasion de l'exécution et pour les besoins des prestations, sous réserve que lesdites dépenses soient préalablement acceptées par ONATEL-SA, majorées d'un montant de 10% au titre des frais de gestion de MAROC
TELECOM.  Les sommes dues par ONATEL-SA à MAROC TELECOM au titre du Contrat d neront lieu à l'établissement d'une facture trimestrielle émise pour chaque trimest échu, le 15 du mois suivant. Cette facture sera accompagnée des détails des mont réclamés et des prestations réalisées.	
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en charges par ONATEL-SA au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2020, s'élève à 990 059 598 FCFA

## Contrat de bail entre l'ONATEL et le Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports

Nature de la convention	Location du bâtiment de l'ONATEL situé à la Rotonde par le Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports.		
Administrateur intéressé	Etat du Burkina Faso		
Date de prise d'effet	1 <sup>er</sup> janvier 2014		
Rémunérations	Le loyer est fixé à un montant 1 300 000 F CFA par mois		
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en produits par ONATEL au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2020, s'élève à 29 877 966 FCFA.		

Ouagadougou, le 22 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC-AC SARL

SECCAPI - SARL

Sis Ouaga 2000, Zone B Om de l'agence Coris Bank route de Pô)

Sect. 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01 Tél.: 25 37 55 06 / 07 - infoa seccapi.is www.seccapi.info Samuel SAWADOGO Associé

**Oumarou Gilbert SINARE** Associé





# Appelez le 1126

moov-africa.bf

Moov Africa, un nouveau monde vous appelle



## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACE	Africa Coast to Europe( système de câble sous-marin en fibres optiques desservant 24 pays			
ADSL	de la côte occidentale de l'Afrique et de l'Europe			
ANEREE	Asymmetric Digital Subscriber Line Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique			
ARCEP				
	Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes Association des Résidents de la Cité Relais de Bassinko			
ARCREBA A2P	Association des residents de la Cité Relais de Bassinko Application to person			
BP	Boîte Postale			
BPI	Bande Passante Internet			
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières			
CA	Chiffre d'affaires			
CAFG	Capacité d'Autofinancement Globale			
CES	Contrat d'Engagement de Services			
CMUP	Coût Moyen Unitaire Pondéré			
COVID-19	coronavirus 2019 ou Coronavirus disease 2019			
EBE	Excédent Brut d'Exploitation			
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine			
FESTANG	Tanghin Festival			
FO	Fibre Optique			
FTTH	Fiber to the Home, signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »			
FW	Forward			
GIE	Groupement d'Intérêt Economique			
Gbps	Gigabit par seconde			
HAO	Hors Activité Ordinaire			
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers			
JRI	Journées de la Recherche en Informatique au Burkina Faso			
Md (s)	Milliard(s)			
MDENP	Ministère du Développement de l'Economie numérique et des Postes			
MFCFA	Million de FCFA			
MMS	Multimedia Messaging Service			
SMS	Short Message Service			
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires			
ONATEL	Office National des Télécommunications			
OPV	Offre Publique de Vente			
OTT	Over-The-Top			
PAV	Point d'atterrissement virtuel Burkina Faso			
PDV	Point De Vente			
PoP	Point Of Presence			
SA SIM	Société Anonyme Subscriber Identity Module			
	Salon International des technologies de l'information et de la communication de			
SITICO	Ouagadougou			
SONABEL	Société Nationale Burkinabè d'Electricité			
SoP	Standard operating procedure			
SVA	Service à Valeur Ajoutée			
SYSCOHADA	Système Comptable OHADA			
2G	Deuxième Génération			
3G	Troisième Génération			
4G	Quatrième Génération			
TFT	Tableau des Flux de Trésorerie			
TTC	Toutes taxes comprises			
TVM	Taxe sur les Véhicules à Moteur			
UEMOA	Union économique monétaire ouest africaine			
VSAT	Very Small Aperture Terminal (« terminal à très petite ouverture »)			
WACS	West Africa Cable System, soit Système de Câble ouest-africain			
VOD	Vidéo à la demande			
WARA	West Africa Rating Agency			

